

VOS ACTUALITÉS LOCALES

SAINT-CYR *Mag*

FÉVRIER 2022 - NUMÉRO 281



MAISON DES ASSOCIATIONS SIMONE-VEIL
P.6 À P.11



RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.SAINTCYR78.FR



SAINT-CYR-L'ÉCOLE¹



ON Y JOUÉ !

**MERCREDIS 23 FÉVRIER,
27 AVRIL & 6 JUILLET**

DE 17 À 19 HEURES – BIBLIOTHÈQUE ALBERT CAMUS

3 RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER
POUR UN MOMENT DE JEUX EN FAMILLE OU ENTRE AMIS.
(INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES JEUX NIVEAU EXPERT, DÉBUT DE JEUX À 17 HEURES)

BIBLIOTHEQUE@SAINTCYR78.FR - TÉL.: 01 30 14 82 98



Chers Saint-Cyriens,

Si vous êtes déjà passés à la jonction du quartier de l'Aérodrome et du Mail Fabien, vous n'avez pas pu ignorer le nouveau bâtiment qui vient compléter notre flotte au service des Saint-Cyriens.

Ce vaisseau amiral de notre politique associative est bien la Maison Simone-Veil que vous avez pu voir sortir de terre mois après mois.

Comme tout chantier de cette ampleur, d'autant plus en période COVID, il y a eu quelques aléas mais, enfin, il est là !

Sa lumière et ses creux paraissent envelopper le passant, ses courbes poétiques suggèrent les cieux tropicaux d'où l'on pourrait admirer les entrepôts d'un luxueux paquebot.

À quelques encablures du gymnase Pierre Mazeaud, que nous inaugurons il y a quelques mois, vient de naître un autre géant. D'apparence, tout oppose ces deux rejets de l'architecture moderne. Et pourtant, une fois passées les portes on retrouve le même cadre familier qui vous fait

immédiatement vous sentir chez vous.

Je vous fais grâce des surfaces et du nombre de salles de cet équipement ; il est au plus haut niveau des standards d'accueil des associations en Île-de-France. Mais quelle claque quand on pénètre dans ces lieux en songeant à notre ancienne salle des fêtes du centre Sémard ; oui, vraiment, il était temps !

Cinq ans après sa disparition, Simone Veil fait ainsi son entrée au panthéon Saint-Cyrien en donnant son nom à cette maison qui verra éclore tant de talents. Simone Veil était une femme pour laquelle j'ai une grande admiration pour sa force de caractère et son énergie vitale qui l'a fait survivre à l'horreur des camps d'Auschwitz. Au-delà de cette force déjà peu commune, Simone Veil avait le talent de ne pas être une simple survivante, elle était une combattante. Ses responsabilités politiques et ses combats sont une source d'inspiration : comprendre les gens qu'elle rencontrait, les écouter et les rejoindre dans leurs souffrances. Ce n'est, d'ailleurs, pas un hasard si elle est devenue première présidente du Parlement européen, Ministre et académicienne. Peu de femmes de son époque avaient atteint, comme elle, le firmament. Fière du choix des Saint-Cyriens, je serai très heureuse d'inaugurer ce lieu dans les mois prochains, quand l'épidémie nous permettra des moments plus festifs.

C'est d'ailleurs là, comme prévu, que le centre de vaccination a rejoint la nouvelle salle des fêtes ; elle accueille l'équipement, doublé d'un nouveau centre de dépistage qui fonctionne uniquement le matin.

En ce mois de février je suis heureuse également de vous faire part d'une bonne nouvelle quant à l'organisation de nos équipements scolaires : la ville va accueillir, prochainement, une école élémentaire de la seconde chance des Orphelins Apprentis d'Auteuil dans l'ancienne école Langevin.

Notre Conseil municipal se prononcera, prochainement, sur leur implantation ; je suis déjà heureuse que notre ville ait su se montrer attractive pour faire venir cette pépite éducative, à même de remettre des jeunes décrocheurs sur les rails de la réussite scolaire. Notre partenariat avec cette association ne se limitera pas, bien sûr, à la location de bâtiments, mais permettra à des Saint-Cyriens intéressés de pouvoir soumettre la candidature de leurs enfants.

Dans l'attente de pouvoir vous communiquer plus de détails, je vous souhaite un excellent mois de février !

Sonia Brau
Maire de Saint-Cyr-l'École
Conseiller départemental des Yvelines
Vice Président de Versailles Grand Parc

SOMMAIRE / INSTANT T

4-5 **SOMMAIRE / INSTANT T**

6-11 **DOSSIER**
Maison des Associations Simone-Veil

12-15 **VOTRE VILLE**
Inscriptions scolaires
Inscriptions sur les listes électorales
Subventions perçues par la Ville en 2021
Budget Participatif
Saint-Valentin
Nouvel équipement Police municipale

16 **PETITE ENFANCE**
LAEP Le Petit Kangourou

17 **PORTRAIT**
Florie Bonnefous, opticienne

18-19 **CULTURE**
Interview *No One Is Innocent*

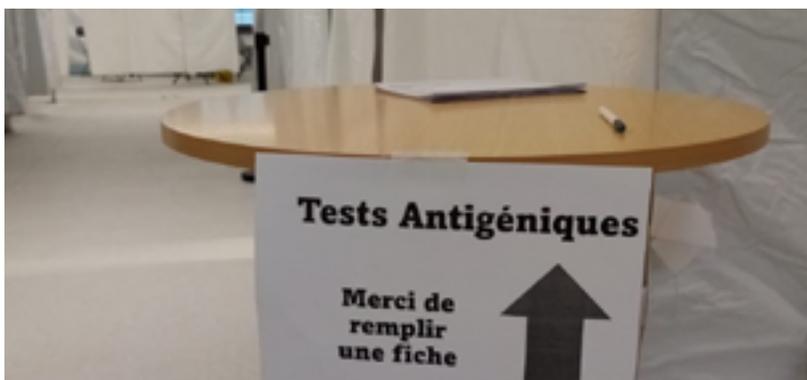
20 **INFOS PRATIQUES**

21 **DÉMOCRATIE LOCALE**

23 **TRIBUNES**



21/12 : Les jeunes Saint-Cyriens passent leur BAFA Citoyen, dispositif qui a pour objectif de les aider à réaliser leurs projets et de les sensibiliser au métier de l'animation.



19/01 : Un nouveau centre de dépistage antigénique Covid-19 à Saint-Cyr-l'École. Situé à la Maison des Associations, il vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures.



CHIFFRE DU MOIS

6 000

NOMBRE DE KILOS DE BROYAT
DE SAPINS RÉCOLTÉS

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



22/01 : Épiphanie au marché ! Des parts de galette sont distribuées aux gourmands et des bouteilles de cidre sont à gagner.





22/12 : Après-midi nipponne à la bibliothèque ! Quiz, caricature en manga, découverte de friandises et remise des prix du concours manga sont au rendez-vous.



15/01 : 955,94 kg ! C'est le poids total de la collecte effectuée pour *Les Restos du Cœur* dans les supermarchés de la ville.



24/01 : Les élections du Conseil Municipal des Jeunes débutent à Saint-Cyr-l'École ! Les élus du Conseil municipal et le service Jeunesse ont, auparavant, présenté cet outil de démocratie locale.



24/01 : L'association *Les Bouchons de l'Espoir* sensibilise les élèves des écoles pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



Budget participatif : Petit aperçu d'une réalisation dans le cadre du budget participatif avec des boîtes à livres à proximité des écoles.



UNE MAISON POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Très attendue par le tissu associatif Saint-Cyrien, la Maison des Associations Simone-Veil a ouvert ses portes au public au tout début du mois de janvier. Cet équipement, consacré à la pratique associative et situé au cœur du quartier Charles-Renard, vient remplacer le centre Pierre-Sémard. Faites donc connaissance avec votre nouvelle Maison !

Le 1^{er} juillet 1901, les membres de la Chambre des députés adoptaient une loi venant consacrer la liberté pour tout citoyen de s'associer et définir ce qui caractérise encore, de nos jours, une association. Plus de 120 ans plus tard, la France compte plus d'1,3 million d'associations en activité et près de 16 millions de bénévoles (dont 12,7 au sein d'associations). La densité et l'énergie du monde associatif français représente bien, pour le pays, l'un de ses

joyaux les plus précieux.

À Saint-Cyr-l'École, plus d'une centaine d'associations sont présentes sur le territoire de la commune. Les acteurs qui gravitent autour de celles-ci font, en outre, preuve d'un dynamisme remarquable au quotidien.

Aussi, la Ville de Saint-Cyr-l'École a souhaité pouvoir leur offrir un lieu digne de l'ensemble de leurs membres : une véritable

Maison des Associations. Trois niveaux, une surface totale de 2 200 m², une grande capacité d'accueil... Après trois années de travaux, celle-ci leur a ouvert ses portes le lundi 3 janvier dernier.

UNE ARCHITECTURE RAFFINÉE

Sa silhouette laisse tout d'abord à penser qu'un luxueux navire de croisière a fait escale en plein quartier Charles Renard. En s'approchant de la Maison des Associations Simone-Veil, force est de constater pourtant que les courbes qui dessinent son architecture moderne respirent l'équilibre et l'harmonie.

Elles sont l'œuvre de Jean-Pierre Lott, architecte français de renom, au style reconnaissable entre mille. Déjà créateur



MOT DE L'ÉLUE

Nous sommes fiers de pouvoir offrir aux associations Saint-Cyriennes, ainsi qu'à leurs bénévoles, un lieu dédié à l'organisation de leurs événements et activités. Réunions, pratiques sportives, activités artistiques ou musicales... cette Maison des Associations flambant neuve est parfaitement adaptée à chaque type de manifestation. Les équipes du service Vie associative de la Ville vous accompagneront également dans vos projets associatifs.

À vous de vous en saisir pour faire vivre cet endroit unique !



Sophie MARVIN

Maire adjoint en charge
des Associations, du Sport,
de la Culture et de la Jeunesse

— entre autres — de la Tour *Simona* à Monaco, de l'Hôtel de Ville de Bagnolet, du Conservatoire de musique de Gennevilliers et de la Chambre de métiers de Loire-Atlantique, Jean-Pierre Lott et son cabinet se sont vus confier le projet de la Maison des Associations de Saint-Cyr-l'École en juillet 2017.

Lorsqu'on pousse la porte à double battant de l'édifice, ce sont de nouvelles lignes épurées qui nous accueillent avec chaleur. En arpentant ses couloirs et les différentes salles, on remarque que tout a été pensé pour favoriser les pratiques associatives les plus diverses.



DATES CLÉS

- ▽ **FIN 2016**
Candidature des cabinets d'architectes, phase d'études.
- ▽ **JUILLET 2017**
Le projet est confié au Cabinet d'architectes Jean-Pierre LOTT.
- ▽ **JANVIER 2019**
Premier coup de pioche qui marque le lancement des travaux.
- **3 JANVIER 2022**
La Maison Simone-Veil est fin prête et ouvre ses portes au public.



SIMONE VEIL, UN NOM EXCEPTIONNEL

Survivante d'Auschwitz, ministre pleine de détermination, présidente du Parlement Européen, académicienne, etc. Simone Veil a eu plus d'une vie. Après la Seconde Guerre mondiale, elle étudie le Droit, puis intègre la magistrature. De 1974 à 1979, elle est ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing et porte la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ce qui lui vaut de nombreuses menaces et intimidations. Son parcours politique la mène au Parlement Européen, à la tête d'autres ministères, jusqu'à son entrée au Conseil Constitutionnel en 1998. En parallèle de celui-ci, elle fut également présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et membre de l'Académie française. Simone Veil décède en 2017, à l'âge de 89 ans, et fait son entrée au Panthéon un an plus tard.

En choisissant son nom à l'été 2019 pour forger celui de la Maison des Associations, les Saint-Cyriens ont souhaité rendre hommage à une grande figure du XX^e siècle, symbole de courage et de grandeur morale.



Maison des Associations Simone-Veil

7 rue Raymond-Lefebvre /
14 avenue Tom-Morel

01 34 60 61 95

Service Vie associative

01 30 14 82 30
vie-associative@
saintcyr78.fr

DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS

Si les associations se rejoignent toutes par leur but désintéressé et leur utilité publique, les domaines dont elles se préoccupent et les activités qu'elles réalisent sont infinis ! Par conséquent, la Maison des Associations Simone-Veil se devait de disposer d'équipements multiples afin de pouvoir permettre aux associations Saint-Cyriennes d'accueillir leurs membres en son sein. Au rez-de-chaussée, une salle polyvalente de 120 m² et dédiée à un usage sportif est située directement derrière la zone d'accueil. Dans toute

la partie Est de ce niveau, la nouvelle salle des fêtes municipale est accessible uniquement sur réservation. D'une surface de 299 m², elle accueille pour le moment le centre de vaccination de la Ville (voir page 9).

En se dirigeant vers l'Ouest du bâtiment, un escalier et un ascenseur permettent d'atteindre les étages supérieurs. Le premier est le cadre de nombreuses activités ; on peut y trouver des salles pour des usages très variés (arts plastiques, cours de langue, numérique, jeux de société, activités thérapeutiques, etc.) et deux salles polyvalentes, à dominante sportive, de 105 m² chacune. Deux salles de réunion sont également situées à ce niveau, dont une de 28 places assises qui semble être à la proue de ce fantastique navire urbain.

Le deuxième étage est, quant à lui, essentiellement dédié à la pratique de la musique. L'École de Musique de Saint-Cyr-l'École (EMSCE) a pu, en effet, y poser ses partitions pour profiter d'installations modernes. Sept salles musicales insonorisées côtoient ainsi une salle de formation musicale.

UN PROJET CO-CONSTRUIT

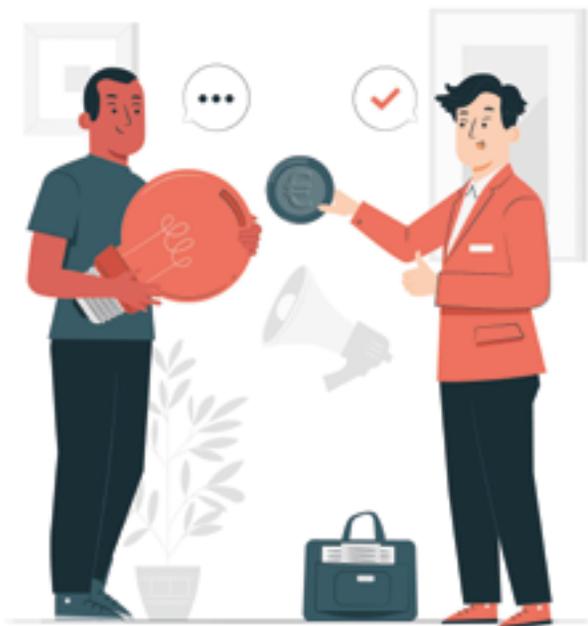
Venant compléter l'offre existante en matière d'équipement sportif et associatif local – notamment composée du tout récent pôle sportif Pierre Mazeaud à proximité – la Maison des Associations Simone-Veil est le fruit d'une étroite collaboration avec les partenaires de la Ville.

L'aménageur public francilien Grand Paris Aménagement a ainsi financé une part importante de l'édification du bâtiment (650 000 euros). La Ville de Saint-Cyr-l'École a, également, pu compter sur le soutien de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (380 260 euros) et sur l'aide de la Préfecture des Yvelines (198 000 euros).

DEMANDE DE SUBVENTIONS MUNICIPALES : JUSQU'AU 20 FÉVRIER

Chaque année, les associations peuvent faire une demande auprès de la Ville pour recevoir une subvention afin de financer leurs activités. Les subventions attribuées ne font pas partie des dépenses obligatoires de la commune et sont accordées, par cette dernière, à partir de critères objectifs (dont vous pouvez retrouver la liste sur le site de la Ville). **Retrouvez le calendrier de la campagne de subvention 2022, (le formulaire peut être téléchargé sur le site de la Ville) :**

- **Depuis le 3 janvier** : Demande du dossier par mail au service Vie associative : vie-associative@saintcyr78.fr
- **20 février (minuit)** : Date limite de dépôt des dossiers par mail à vie-associative@saintcyr78.fr
- **Mars/avril** : Étude des dossiers
- **Juin** : Délibération du Conseil municipal sur l'attribution des subventions
- **Fin juin/début juillet** : Notifications aux associations par courrier



UN CENTRE DE VACCINATION ET UN CENTRE DE DÉPISTAGE

Depuis janvier, la Maison des Associations Simone-Weil accueille le centre de vaccination Covid-19. Disposant d'une unité pédiatrique pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, ce centre accueille uniquement les patients – âgés de moins de 65 ans – ayant réservé un créneau de vaccination via le site doctolib.fr. Pour les plus de 65 ans, prioritaires pour la vaccination, ceux-ci peuvent se rendre sans rendez-vous au centre.

En fonction des livraisons de doses de vaccins, des créneaux sont régulièrement ajoutés. Un centre de dépistage antigénique vient compléter ce service. La Ville de Saint-Cyr-l'École se mobilise ainsi dans la lutte contre la propagation de l'épidémie. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures, le centre de test est accessible sans rendez-vous.

ACCÈS



7 rue Raymond-Lefebvre et 14 avenue Tom-Morel



7 rue Raymond-Lefebvre

HORAIRES (CENTRE DE VACCINATION)

Du mercredi au vendredi : de 13 à 20 heures

Samedi et dimanche : de 9 heures à 12h30 et de 13h30 à 17 heures

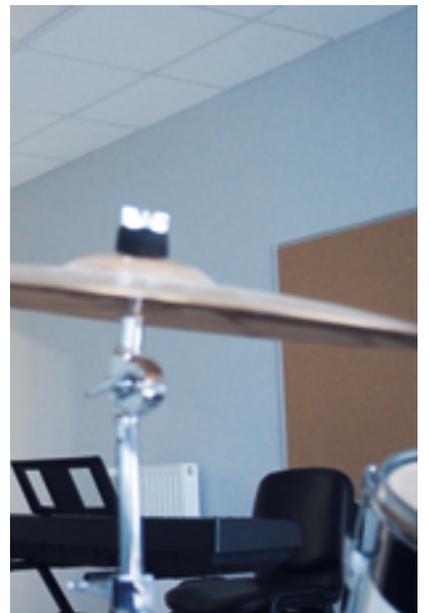
HORAIRES (CENTRE DE DÉPISTAGE)

Du lundi au vendredi : de 9 à 12 heures



DOSSIER/ MAISON SIMONE-VEIL





VOTRE VILLE



INSCRIPTIONS SCOLAIRES SOYEZ PRÊTS POUR LA RENTRÉE

Jusqu'au 28 février, les inscriptions scolaires sont ouvertes à Saint-Cyr-l'École pour les nouveaux arrivants et les enfants de première année de maternelle à la rentrée 2022-2023.

Votre enfant va entrer en première année de maternelle au mois de septembre ? Vous emménagez à Saint-Cyr-l'École et votre enfant intègre une école publique maternelle ou élémentaire de la ville ? C'est donc le moment de l'inscrire !

Ouvertes jusqu'au 28 février 2022, les inscriptions scolaires s'effectuent, via un formulaire disponible en ligne, sur le site de la Ville, ou directement à la Maison de la Famille. Une copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant est à joindre, de même qu'une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour toute demande de dérogation de secteur – changement d'école au sein de la ville – ou de dérogation hors commune, vous êtes invités à retirer le formulaire correspondant auprès du service Enfance et Politiques éducatives ou à le télécharger sur le site de la Ville : saintcyr78.fr/scolaire. Celui-ci doit être retourné au Service avant le 16 avril 2022.



Maison de la Famille

34 rue Gabriel-Péri

01 30 14 82 79

enfance@saintcyr78.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de pouvoir voter lors des prochaines élections présidentielle et législative à Saint-Cyr-l'École, assurez-vous d'être bien inscrit sur les listes électorales de la commune. Vous avez jusqu'au 4 mars pour effectuer votre inscription.

Comme vous le savez, l'agenda électoral de cette année 2022 est marqué par quatre dates importantes avec les deux tours de l'élection présidentielle (10 et 24 avril) et ceux de l'élection législative (12 et 19 juin).

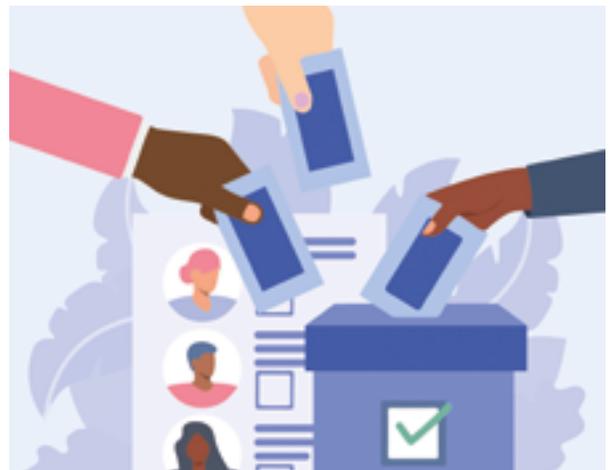
Pour être en mesure de participer à ces scrutins en votant à Saint-Cyr-l'École, vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. En cas de doute, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Si vous constatez que vous n'êtes pas inscrit dans la commune, pas de panique. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Pour cela, une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois seront nécessaires.

Avis aux électeurs du bureau de vote n°3 (école Ernest Bizet), lors des jours de scrutin, l'entrée du bureau se fera côté boulevard Henri-Barbusse, pour cause de travaux de voirie dans la rue Jean-Forest.

01 30 14 82 82 - etcv@saintcyr78.fr

Pour les modalités du vote par procuration, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE PEUT COMPTER SUR SES PARTENAIRES FINANCIERS

La Ville s'efforce de solliciter ses partenaires institutionnels afin de pouvoir améliorer le cadre de vie de ses habitants et mettre sur pied de nouveaux équipements qualitatifs. Retrouvez ci-dessous les subventions perçues par la Ville en 2021 :

• Construction du pôle sportif Pierre Mazeaud

- Département des Yvelines **500 000 €**
(reste à percevoir – 250 000 €)
- Région Île-de-France : **350 000 €**
(reste à percevoir – 70 000 €)
- Préfecture des Yvelines : **156 000 €**
(reste à percevoir – 31 200 €)

• Réaménagement du terrain d'honneur 1 Stade Maurice Leluc

- Préfecture des Yvelines : **117 000 €**
(reste à percevoir – 35 214 €)

• Création et aménagement du parc de la Ratelle

- Département des Yvelines : notifiés – **500 000 €**

• Rénovation et mise en conformité de l'éclairage public

- Préfecture des Yvelines : notifiés – **260 778 €**

• Mise en accessibilité PMR du Bâtiment 2 - École Romain Rolland

- Préfecture des Yvelines : notifiés – **57 000 €**

• Mise aux normes PMR de 7 quais de bus

- Préfecture des Yvelines : notifiés – **19 745 €**

BUDGET PARTICIPATIF, FAITES GERMER VOS IDÉES !

La première phase du deuxième budget participatif de Saint-Cyr-l'École est sur le point d'être lancée. À partir du 7 février, vous pourrez déposer vos propositions en ligne, sur le site de la Ville, ou en mairie. Alors, tenez-vous prêts !

Que vous ayez ou non la main verte, chacun d'entre vous a la faculté de faire croître et prospérer de grands projets. Pour cela, il vous suffit d'être le porteur d'une bonne idée. La terre riche et féconde du budget participatif se chargera ensuite de la faire grandir et de la métamorphoser en projet concret, dont les fruits seront destinés à être cueillis par tous les Saint-Cyriens.

Vous habitez Saint-Cyr-l'École et avez plus de 16 ans ? À partir du lundi 7 février et jusqu'au 6 mars, lancez-vous dans un jardinage pas comme les autres en déposant votre idée en ligne, sur saintcyr78.fr/budgetparticipatif, ou bien directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Par la suite, du 15 mars au 30 mai, le comité des projets et les services municipaux étudieront la faisabilité des propositions qui seront, après coup, soumises au vote des Saint-Cyriens.

saintcyr78.fr/budgetparticipatif



VOTRE VILLE

SAINT-VALENTIN, DÉCLAREZ VOTRE FLAMME

À Saint-Cyr-l'École, la Saint-Valentin ne rime pas avec baratin ! Faites-vous plutôt galantin et partagez les mots doux que vous souhaitez adresser à votre moitié sur les panneaux lumineux de la ville.

Fête des Valentin, mais surtout fête des amoureux, le 14 février est chaque année l'occasion pour ceux qui s'aiment de célébrer leur passion. Depuis quelques années maintenant, la Ville vous donne l'occasion de mettre les petits plats dans les grands en faisant apparaître le message de votre choix sur ses panneaux lumineux.

Pour ce faire, envoyez-nous vos mots doux avant le samedi 12 février, 18 heures, en moins de 125 signes (espaces compris). Vous n'osez pas vous jeter à l'eau, vous trouvez que vous ne dites pas assez souvent « Je t'aime », vous souhaitez lui dire combien il ou elle compte pour vous, ou peut-être même que vous comptez faire votre demande en mariage ? Voilà l'occasion rêvée !



Les messages seront ensuite diffusés aux quatre coins de la Ville, sur les panneaux lumineux, les 12, 13 et 14 février.
communication@saintcyr78.fr



Service Urbanisme

10 rue de l'Industrie

01 30 58 02 12

autorisation.urbanisme@saintcyr78.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME, VOS DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES

Pour toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme, la Ville a mis en place une adresse électronique vers laquelle vous pouvez transmettre votre dossier. Le dépôt de celui-ci, en format papier, reste néanmoins toujours possible.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants doivent pouvoir recevoir et instruire les

demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée. La Ville a quelque peu anticipé ce délai, puisque cette procédure est réalisable depuis le 26 décembre pour les Saint-Cyriens.

Ainsi, le pétitionnaire désirant déposer une demande d'autorisation d'urbanisme peut, désormais, envoyer son dossier par courrier électronique, et ce, exclusivement à l'adresse suivante : autorisation.urbanisme@saintcyr78.fr. Toute demande

transmise via une autre adresse ne sera pas prise en compte.

En cas de fichiers trop volumineux (plus de 10 Mo), merci de passer par une plateforme de partage de fichiers en ligne et d'adresser le lien de partage dans votre e-mail.

Le dépôt des dossiers en format papier – notamment concernant les demandes de permis de construire – est toujours possible à l'accueil du service Urbanisme.



LES POLICIERS MUNICIPAUX ÉQUIPÉS DE CAMÉRAS PIÉTONS

Les agents de la Police municipale de Saint-Cyr-l'École sont désormais équipés de caméras piétons. Ce dispositif a pour visée de mieux vous protéger et de mieux protéger nos agents.

Si vous croisez l'un de nos policiers municipaux, vous verrez peut-être qu'ils arborent depuis quelques temps un nouvel équipement sur leur uniforme. Des caméras piétons ont en effet rejoint leur dotation. Ces équipements se portent de façon apparente et permettent de filmer les scènes ou actions qui pourraient donner lieu à incident.

Les caméras sont la plupart du temps en veille et ne filment pas. Un signal visuel spécifique indique quand l'appareil enregistre. Le déclenchement de l'enregistrement fait l'objet d'une information des personnes filmées, sauf si les circonstances y font obstacle. La bande reprend alors les 30 dernières secondes avant le déclenchement et démarre sa captation vidéo pour tout le temps de l'intervention.

Cet enregistrement a pour finalité la prévention des incidents au cours des interventions des agents de la Police municipale, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, ainsi que la formation de nos agents.



13 ARRÊTS DE BUS RÉAMÉNAGÉS EN 2021

Au cours de l'année 2021, treize arrêts de bus ont été remis aux normes à Saint-Cyr-l'École, avec notamment pour objectif de faciliter l'accès aux bus pour les personnes à mobilité réduite.

L'accessibilité aux transports en commun demeure une priorité pour la Ville. C'est à ce titre que douze arrêts de bus de ligne et un arrêt de bus scolaire ont été aménagés en 2021 afin de les remettre aux normes pour en faciliter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Ces arrêts sont situés : chemin des Avenues, boulevard Henri-Barbusse, rue Francisco-Ferrer, rue Danielle-Casanova, rue Victor-Hugo, avenue Jean-Jaurès et rue Gabriel-Péri.



DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Avis aux détenteurs d'une voiture électrique, des bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique) ont récemment été installées sur la place Madame de Maintenon, l'allée de l'École Spéciale Militaire et la rue Lucien-Sampaix (parking de la bibliothèque).

Rendez-vous sur le site de la Ville pour découvrir un guide d'utilisation de ces bornes de recharge.

PETITE ENFANCE



UN PETIT KANGOUROU AU SERVICE DES FAMILLES

Le Petit Kangourou est un lieu d'accompagnement à la fonction parentale ouvert tous les lundis, de 9h30 à 11h30. Situé au 2 place Geldrop, l'accueil y est gratuit et sans inscription pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.



LAEP Le Petit Kangourou

2 place Geldrop

01 30 14 82 71

06 21 00 50 24

Pass sanitaire obligatoire

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), Le Petit Kangourou se veut un espace convivial, qui accueille de manière libre, gratuite et sans inscription les jeunes enfants âgés de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.

Le LAEP a, initialement, ouvert en mars 1990, alors géré par l'association Cassiopée, puis par l'unité COLIBRY du centre hospitalier Charcot. Il ferme malheureusement en 2019, faute de moyens humains et financiers. La Ville soutenue

par le département des Yvelines, considère cependant qu'il est essentiel de proposer aux familles un lieu d'accompagnement précoce de la fonction parentale. C'est la raison pour laquelle Le Petit Kangourou a rouvert ses portes le 3 janvier dernier.

« Cette réouverture était très attendue », explique Véronique de Fondaumière, référente du LAEP, « de nombreux parents isolés ont un réel besoin d'échanger et de créer du lien entre eux ».

En effet, si Le Petit Kangourou représente pour l'enfant un espace de jeu et de socialisation avec la présence rassurante de son ou ses parents, il s'agit pour ces derniers d'un lieu de rencontres et de partage d'expériences.

RENFORCER LES LIENS

Ouvert tous les lundis de 9h30 à 11h30 – sauf pendant les vacances scolaires – il accueille 16 personnes maximum, enfants

et parents compris. Deux accueillantes formées à l'écoute, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité, supervisent ce temps convivial et peuvent éventuellement orienter les parents si besoin.

Le Petit Kangourou a pour ambition de renforcer le lien enfant/adulte, mais également le lien social à la fois pour l'adulte et pour l'enfant dans un espace aménagé et adapté à l'accueil des tout-petits. À ce titre, ses objectifs sont :

- d'accompagner, valoriser et conforter la fonction parentale ;
- d'offrir un espace d'épanouissement et de socialisation pour l'enfant ;
- d'être source d'échanges permettant de rompre l'isolement des familles ;
- de faciliter la socialisation, et notamment la séparation parents/enfants avant l'entrée en crèche.

PORTRAIT



FLORIE BONNEFOUS, OPTICIENNE

BON PIED, BON ŒIL

Connaissez-vous le point commun entre l'époque du Far West et aujourd'hui ? Non ? C'est simplement qu'il est toujours aussi indispensable de pouvoir compter sur une bonne monture de nos jours. À Saint-Cyr-l'École, vous pouvez faire confiance à Florie Bonnefous, une opticienne chevronnée.

Après l'obtention d'un BTS Opticien-Lunetier et de deux Diplômes d'Université en contactologie et en optométrie, Florie débute sa carrière professionnelle en tant qu'employée au sein du magasin Les Opticiens Conseils du centre commercial Parly 2. « Douze ans plus tard, alors que j'étais passée entre-temps responsable de magasin, j'ai estimé que j'avais fait le tour de cette belle expérience », explique-t-elle. Elle rejoint alors la boutique Optic Duroc de Boulogne-Billancourt. « Après trois années, j'ai ressenti l'envie d'ouvrir mon propre magasin », continue Florie.

Le 13 février 2020, une franchise Optic Duroc s'installe à Saint-Cyr-l'École, dans le quartier Charles Renard. À sa tête, Florie, fin prête à accueillir et conseiller ses nouveaux clients. Hélas, cette date coïncide avec les grands débuts de l'épidémie de Covid-19 en France. « Juste après avoir ouvert mes portes, j'ai été dans l'obligation de les refermer », se souvient amèrement Florie, « c'est vrai que ce n'est pas la meilleure des situations pour démarrer ».

Fort heureusement, elle a la possibilité de rouvrir quelques temps après.

Depuis, elle s'attache à satisfaire toute personne poussant la porte de sa boutique. « Je ne suis pas une vendeuse, je suis une opticienne », tient à préciser Florie, « lorsque je rencontre un nouveau client, mon objectif est de comprendre son problème et de le résoudre de la meilleure des façons ».

S'il est vrai que, bien souvent, la finalité de son activité consiste à fournir paire de lunettes ou lentilles de contact, le travail que Florie effectue au quotidien ne s'arrête pas là. « En tant qu'opticienne diplômée, je suis apte à réaliser tous les examens de la vue possibles ».

Florie met à disposition de ses clients un certain nombre de grandes marques de lunettes dans son échoppe : 16 marques destinées aux femmes, 11 aux hommes et 10 aux enfants. « En outre, je suis en mesure de passer commande de tout modèle de n'importe quelle marque suivant le souhait du client ».

À l'origine d'Optic Duroc, un premier magasin situé près de la station de métro Duroc : aujourd'hui ce ne sont pas moins de 47 boutiques (franchises et succursales) que l'on peut trouver dans toute la France.

« MON OBJECTIF QUOTIDIEN EST DE COMPRENDRE LE PROBLÈME DE MES CLIENTS ET DE LE RÉSOUDRE DE LA MEILLEURE DES FAÇONS. »

Située sur la place Jean-Baptiste-Lully, celle de Florie est facilement accessible et dispose d'un parking à proximité. Prochainement, elle sera, par ailleurs, en mesure de procéder à des tests de l'audition.



Optic Duroc

12 place
Jean-Baptiste-Lully

01 30 47 64 91



Kémar GULBENKIAN
CHANTEUR DE NO ONE IS INNOCENT

Concert exceptionnel en approche à Saint-Cyr-l'École ! Samedi 19 mars prochain, le groupe de heavy metal français *No One Is Innocent* investira avec la fougue qui le caractérise le théâtre Gérard Philipe. Pour l'occasion, nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec Kémar, le chanteur du groupe.

Saint-Cyr Mag (SCM) : Bonjour Kémar. Avec *No One Is Innocent*, vous avez débuté votre tournée en février et vous nous faites l'honneur de passer à Saint-Cyr-l'École au mois de mars. Cela vous fait plaisir de retrouver la scène ?

KÉMAR GULBENKIAN (K.G) : Bien sûr ! Les premiers concerts de janvier ont été reportés au printemps du fait des nouvelles mesures prises pour contrecarrer la pandémie. Alors du coup, Saint-Cyr-l'École fait partie des premières dates de la tournée. Je peux vous dire qu'avec Shanka, Popy, Tramber et Gaël*, nous sommes super motivés pour le 19 mars.

SCM : Vous qui êtes habitués à jouer devant de vastes foules, monter sur une scène relativement petite comme celle du théâtre Gérard Philipe de Saint-Cyr-l'École, est-ce une façon de rester proche du public ?

K.G : Écoutez, nous quand nous avons démarré il y a 30 ans, nous ne jouions que sur des petites scènes. Nous venons de là, et nous aimons ça. Que nous soyons au Stade de France ou à Saint-Cyr-l'École, nous sommes les mêmes, nous jouons avec la même énergie. Les petites scènes, elles sont inscrites dans notre ADN.

SCM : C'est Bukowski qui assurera la première partie le 19 mars, un groupe que vous connaissez bien. Ravis de les retrouver et de partager la scène ?

K.G : Oui, *Buko* nous les connaissons bien. Ce sont de bons gars, nous les apprécions beaucoup. Je me souviens d'un concert que nous avons fait ensemble en 2015 au Plan, à Ris-Orangis. Ça avait été une super soirée. Donc évidemment nous sommes très contents de les retrouver. Et puis, ça sera forcément très émouvant aussi, puisque Julien Dottel n'est malheureusement plus là.

SCM : Après quasiment 30 ans de carrière, que répondez-vous lorsqu'on vous demande si c'est compliqué de faire du heavy metal en France ?

K.G : (Rires) C'est sûr que nous n'avons pas choisi la direction musicale la plus facile. Mais cette musique, nous l'avons dans la peau et, surtout, nous avons envie de la défendre dans la langue française. Finalement, nous trouvons cette situation intéressante, car cela donne l'impression que *No One Is*

Innocent est assez unique dans le paysage musical français. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce dernier ne donne pas vraiment trop de place à ce type de musique. Mais peu importe.

SCM : Il est vrai que malgré votre reconnaissance dans le milieu rock – pas seulement français, mais aussi international d'ailleurs – les diffuseurs de musique les plus populaires ne se bousculent pas pour passer du *No One Is Innocent*. Est-ce que cela vous pose problème ?

K.G : Non, pas du tout. Nous avons notre public qui nous suit depuis très longtemps et qui est composé de mélomanes qui aiment cette musique. C'est très gratifiant et amplement suffisant. Et puis nous avons déjà vécu des choses si incroyables : jouer à quatre reprises au Stade de France avec *AC/DC* et *Les Insus*, faire des tournées avec *Motörhead* et les *Guns N' Roses*, etc. Le simple fait de pouvoir continuer à sortir des albums et à faire des tournées pour aller à la rencontre des gens nous remplit de bonheur.

SCM : En parlant de vos albums, le 10^e est sorti en octobre dernier. Cette tournée que vous venez de commencer, avant de passer à Saint-Cyr-l'École, c'est donc l'occasion d'une toute nouvelle setlist ?

K.G : Exactement. Nous viendrons par conséquent à Saint-Cyr-l'École pour défendre ce nouvel album dont nous sommes très fiers. Alors que les Saint-Cyriens se tiennent prêts : *No One* arrive !

*Respectivement guitariste soliste, guitariste, bassiste et batteur du groupe

CONCERT HOMMAGE À JULIEN DOTTEL

Le groupe de rock *Bukowski*, qui assurera la première partie du concert de *No One Is Innocent* samedi 19 mars au théâtre Gérard Philipe, a hélas récemment perdu l'un de ses fondateurs, Julien Dottel.

Remueur de foule hors pair et bassiste talentueux, Julien Dottel s'est éteint le 16 octobre 2021, à l'âge de 43 ans. Il faisait partie du groupe de rock parisien *Bukowski*, fondé en 2007. Frère du chanteur et guitariste du groupe Mathieu Dottel, Julien est décrit par ses proches comme une personne adorable, qui pouvait être parfois râleur et braillard, mais qui possédait un grand cœur.

En hommage à leur frère et ami, les autres membres du groupe ont sorti en décembre le morceau *Crossroads*, dont vous pouvez retrouver le clip en suivant le lien se trouvant en bas de l'article.

Après un moment de réflexion, évidemment bien compréhensible, *Bukowski* a pris la décision d'assurer les concerts prévus sur leur calendrier. Vous pourrez donc honorer la mémoire de leur bassiste samedi 19 mars, à partir



de 21 heures, en venant applaudir *Buko* (surnom du groupe qu'avait choisi de se faire tatouer en travers du cou Julien) au théâtre Gérard Philipe, en première partie de *No One Is Innocent*.



THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE

Samedi 19 mars, à partir de 21 heures.

youtu.be/qMIISBNQa0A

FESTIVAL ELECTROCHIC UNE LÉGENDE DE LA TECHNO À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

À l'occasion du Festival Electrochic, le Case Ô Arts accueille le samedi 12 mars *Manu Le Malin*, musicien techno considéré comme étant l'un des pionniers du genre hardcore en France.

Depuis plus de 20 ans, *Manu Le Malin* incarne, à lui seul, un pan de l'histoire de la techno. Artificier d'une musique sombre depuis l'émergence de la rave en France au début des années 90, il est devenu l'une de ses figures emblématiques et personnifie à lui seul le hardcore français.

Organisée en partenariat avec Versailles Grand Parc, la 6^e édition du Festival Electrochic fait naturellement de *Manu Le Malin* l'une des têtes d'affiche. Vous pourrez ainsi le retrouver sur la scène du Case Ô Arts samedi 12 mars, à partir

de 21 heures, pour profiter d'un set hardcore et techno puissant, ravageur et furieux, le tout réalisé avec une technique impeccable dont lui seul a le secret.



Case Ô Arts - Samedi 12 mars, à partir de 21 heures

INFOS PRATIQUES

SUSPENSION DU MARCHÉ NOCTURNE JUSQU'À DÉBUT AVRIL

Votre marché nocturne *Producteurs en Direct*, se tenant habituellement chaque premier vendredi du mois, effectue sa trêve hivernale. Rassurez-vous, vous pourrez le retrouver dès le vendredi 1^{er} avril, lorsque les températures et les conditions climatiques seront plus clémentes.

UN SERVICE CIVIQUE AU CCAS DE LA VILLE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose un Service civique dans le cadre de son projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

La mission consiste à accompagner certaines de ces personnes jusqu'à leur lieu de rendez-vous, pour effectuer leurs courses, leur permettre de visiter leur famille ou de participer à des loisirs. Pour ce faire, le volontaire dispose d'un véhicule de la Ville, d'un bureau partagé et d'un téléphone portable.

Pendant la mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premier secours et d'une formation civique et citoyenne. Il est, en outre, accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Ce dernier aide également le volontaire à réfléchir à son projet à l'issue du Service civique et réalise son bilan nominatif.

24 à 30 heures par semaine

Tél. : 01 30 14 82 77



DON DU SANG

Lundi 7 février, de 14h30 à 19h30

L'Établissement français du sang (EFS) organise une collecte de sang à Saint-Cyr-l'École. Cette collecte se réalisera sur rendez-vous. Pour sélectionner votre créneau horaire, c'est ici : <https://www.saintcyr78.fr/don-du-sang>.

Le don de sang est possible avant et après l'injection de vaccin contre la Covid-19 sans délai d'ajournement. Il est nécessaire d'être muni d'une pièce d'identité et il est recommandé de ne pas être à jeun.

 Cyr'Ado - 3 rue de l'Abbaye

ESPACE TALENTS, UN TREMPLIN POUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une alternance ou d'un stage ? Créez votre profil sur *Espace talents*, proposé par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. Découvrez ensuite les recruteurs du territoire et trouvez l'entreprise locale qui correspond à vos critères.

Ce service est gratuit pour tous. Il est ouvert aux entreprises de l'agglomération et propose également les offres du secteur public.

Vous y retrouverez également l'actualité de l'emploi et de la formation : partenaires pour vos projets, informations, rendez-vous et événements à ne pas manquer !

espace-talents.versaillesgrandparc.fr
developpement.economique@agglovgp.fr



RECENSEMENT 2022

Jusqu'au 26 février, l'enquête annuelle de recensement se tient auprès d'un échantillon de 8 % de la population sur le territoire de Saint-Cyr-l'École.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et les récupérer lorsque ceux-ci sont remplis. Pour le bon déroulement de cette opération, le respect de la date de rendez-vous, fixée en accord avec l'agent recenseur pour récupérer les documents complétés, est essentiel.

www.le-recensement-et-moi.fr

LA CROIX-ROUGE RECRUTE

La Croix-Rouge française est à la recherche de son Responsable bénévole de l'Éducation humanitaire pour le département des Yvelines.

Si vous aimez les challenges et les missions variées et avez de l'expérience en management d'équipes et en conduite de projets, n'hésitez pas à postuler ! Vos missions seront de développer l'activité de l'association, créer et entretenir les relations avec ses divers partenaires, et manager une trentaine d'éducateurs humanitaires.

philippe.puget@croix-rouge.fr

DÉMOCRATIE LOCALE

Conseil municipal

Le mercredi 9 février à l'Hôtel de Ville, à 20 heures. En visio-conférence. Séance retransmise en direct sur Internet.

Allô Mme le Maire / Facebook Live

Le Maire répond à vos questions tous les premiers jeudis du mois de 18 à 18h30 par téléphone au 01 30 14 82 52 mais aussi en direct via Facebook de 19 à 19h30.

Page Facebook : @villedesaintcyrlecole

Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18 à 20 heures (hors vacances). Tél. : 01 30 14 82 53 ou cabinetdumaire@saintcyr78.fr

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit bénévolement et sur rendez-vous les Saint-Cyriens en présentiel ou par téléphone (selon les conditions sanitaires). Tél. : 01 30 14 82 82

Permanence du Député de circonscription

Votre Député, Philippe Benassaya, vous reçoit dans sa permanence, à Bois-d'Arcy, sur rendez-vous. Tél. : 06 45 21 64 52 permanence@philippe-benassaya.fr



ENCOMBRANTS À SORTIR LA VEILLE AU SOIR

- Le mercredi 9 février
Pour la partie Nord de la ville
- Le vendredi 11 février
Pour la partie Sud de la ville

Le dépôt sauvage d'ordures dénature notre cadre de vie, pollue et augmente les dépenses publiques. Bien gérer ses déchets, c'est une question de bon sens.

www.versaillesgrandparc.fr/environnement/

NAISSANCES

Soline GROUT de BEAUFORT

02/09/2021

Elisa PATRASCU

06/11/2021

Norah DRIENCOURT

21/11/2021

Salomé ROPART

26/11/2021

Augustin BILLOTEY BONOTTO

29/11/2021

Astrid LECOINTE

01/12/2021

Evie GERADON-MERGELIZA

01/12/2021

Edandarwin LUNDY

04/12/2021

Thomas ANGAMA

07/12/2021

Lily GABORIEAU

10/12/2021

Lucas ALLOSTERY

11/12/2021

Bulletin municipal n°281 - février 2022 -
Ville 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication: Sonia Brau
Directeur de la rédaction: Cyrille Fonvielle, Camille Berard
Mise en page: Baptiste Staub
Rédaction: Julien Jeanne
Photographe: Camille Berard, Julien Jeanne
Comité de relecture: Remerciements à Françoise Hamel et Michel Couton

Régie publicitaire:
Impression de Saint-Cyr Magazine:
Groupe des imprimeries Morault: tél. 01 53 35 95 15 -
Siret: 351 667 035 00114
Tirage: 10 250 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10 950 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



Police municipale
1 rue
Victorien Sardou
Tél. 0130 14 82 25
Du lundi
au vendredi
de 8 à 17 heures

URGENCES

Samu **15**

Pompiers **18**

Police secours **17**

Médecins de garde **116-117**

Pharmacie de garde

(se présenter au Commissariat de
Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)

0130146330 / 6371

Centre anti-poisons **0140054848**

Grands brûlés **0142341758**

MAJORITÉ MUNICIPALE SAINT-CYR AU COEUR

Chers Saint-Cyriens,

L'actualité sanitaire chargée de ce début d'année 2022 ne doit pas nous faire oublier que nous sommes rentrés dans une année électorale. Nous serons tous appelés à remplir l'un de nos devoirs les plus importants en tant que citoyens.

À Saint-Cyr-l'École, l'apprentissage de la citoyenneté commence dès le plus jeune âge, avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), dont les élections ont eu lieu du 24 au 26 janvier dernier. Les jeunes Saint-Cyriens des classes de CM2, 6^e, 5^e ou 4^e, scolarisés dans les établissements de la commune ou dans les communes avoisinantes ont ainsi été appelés aux urnes pour la première fois de leur vie de futurs citoyens. Une fois les bulletins dépouillés, le 2 février, nous connaissons le nom des 22 jeunes élus, qui auront pour mission de porter la parole de notre jeunesse. Ce premier contact avec l'engagement citoyen leur permettra de proposer des projets pour la ville et de participer aux cérémonies patriotiques qui nous permettent d'entretenir la mémoire collective.

À l'échelle nationale, cette année, nous serons convoqués devant les urnes pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril, puis les élections législatives des 12 et 19 juin.

Après un quinquennat désastreux qui a vu s'enchaîner les marques de mépris, les amateurismes, les crises sociales et la diminution du pouvoir d'achat des Français, il est important de participer massivement afin d'éviter le scénario du pire. C'est en votant que tous ensemble nous permettrons à notre pays d'avoir à sa tête un président qui porte un profond respect pour la France et pour tous les Français.

Plus qu'un droit, le vote est aussi un devoir, celui de participer à la vie politique, et surtout celui d'honorer les femmes et les hommes qui se sont battus pour son universalité. C'est également le moyen de préserver la bonne santé de notre démocratie, dont l'équilibre repose sur la participation aux élections. S'abstenir, c'est faire le jeu des extrêmes qui ne savent que diviser et opposer les uns aux autres pour cacher la pauvreté de leur programme pour la France.

En conclusion, n'hésitez pas à participer aux élections ! En vous rendant aux urnes mais aussi en donnant un peu de votre disponibilité (une matinée ou une après-midi) pour tenir un bureau de vote en tant qu'assesseurs afin de garantir le bon déroulement des opérations de vote ! Nous vous encourageons également à prendre un peu de temps pour vous intéresser et pour vous renseigner sur les programmes de chacun des candidats qui vous seront présentés dans les prochaines semaines, et à analyser leurs propositions avec un esprit critique.

Et surtout, votez lors des prochains scrutins, car le meilleur moyen de faire entendre votre voix, c'est de voter !

Excellent mois de février à tous !

OPPOSITION MUNICIPALE SAINT-CYR-L'ÉCOLE EN COMMUN

Lydie Dulongpont, Matthieu Mirleau, Mehdi Belkacem, Armelle Agneray, Christophe Caproni, Marie Litwinowicz, Nicolas Farré. Rédigé le 17 janvier | saintcyrencommun.fr

Chères Saint-Cyriennes, chers Saint-Cyriens,

Alors que le budget participatif 2022 arrive en février, Saint-Cyr-l'École en commun souhaite s'exprimer au sujet de la première édition en 2021, principalement sur le projet «Croquons la ville» déposé par M. Canzano, membre de notre association. Ce projet qui a reçu le plus de votes de la part des Saint-Cyriens consistait en la plantation d'arbres fruitiers dans la ville. Des arbres ont été plantés avec hâte à plusieurs endroits de Saint-Cyr suite à la volonté des élus de boucler le projet en 2021, sans prise en compte du vivant et de la sécurité : risque de mort prématurée des arbres avec le gel et emplacements mal définis (fruits dans des zones polluées ou à portée de l'urine canine). Via notre site web, nous revenons sur notre colère et notre déception face à la manière dont la mairie n'a pas respecté de nombreux éléments essentiels présents dans le projet : son esprit, sa qualité de réalisation, le nombre d'arbres, les emplacements des plantations, la diversité des quartiers concernés ont été remaniés par la Ville.

Nous estimons que la majorité municipale a confisqué le projet en étant sourde aux alertes émises par son initiateur. Nous souhaitons du participatif, avec des habitants acteurs des plantations et du choix des fruits, assistés des services techniques, et permettre aux résidents des quartiers populaires de Saint Cyr d'accéder à une gratuité de fruits sains près de chez eux. Nous tenons malgré tout à remercier les employés des espaces verts du travail réalisé compte tenu des contraintes imposées par la Ville.

D'autres projets déposés par l'association Saint-Cyr-l'École en commun ont eu des traitements étonnants : soit ils ont été écartés avant la phase d'études par le comité des projets, soit dans leur réalisation, comme le panier de basket au parc Leluc installé dans une zone déjà occupée. Ainsi, à l'aube du nouveau budget participatif, nous espérons que la majorité municipale saura tirer expérience de cette 1^{ère} édition dans la mise en oeuvre des projets 2022.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt vos idées.

Sur un tout autre sujet, nous demeurons attentifs à la situation sanitaire dans les écoles. Pour limiter la circulation du virus, nous souhaitons que la Ville investisse dans l'achat de purificateurs d'air et de capteurs de Co2 pour les classes et pour les lieux de regroupement collectif, d'autant plus qu'une subvention est possible jusqu'au 30 avril 2022 pour ces capteurs.

Enfin, 2022, étant une année électorale avec en avril les présidentielles et en juin les législatives, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit ou à vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars. Restons unis et solidaires, à bientôt !



LA VILLE SE MOBILISE CONTRE LE COVID-19
NOUVEAU CENTRE DE DÉPISTAGE ANTIGÉNIQUE

MAISON DES ASSOCIATIONS SIMONE VEIL

7 RUE RAYMOND LEFEBVRE / 14 AVENUE TOM MOREL

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 À 12 HEURES
SANS
RENDEZ-VOUS

WWW.SAINTCYR78.FR - COURRIER@SAINTCYR78.FR



SAINT-CYR-ÉCOLE

BONNE *Saint-Valentin*

DÉCLAREZ
voire Flamme

125 SIGNES
ESPACES COMPRIS

TRANSMETTEZ VOTRE MESSAGE D'AMOUR À :

COMMUNICATION@SAINTCYR78.FR

AVANT LE 12 FÉVRIER, 18 HEURES. LES PLUS BELLES DÉCLARATIONS SERONT DIFFUSÉES
SUR LES PANNEAUX LUMINEUX DE LA COMMUNE LES 12, 13 ET 14 FÉVRIER